Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2010) **Heft:** 1872

Artikel: Pour un fonds d'investissement de l'Europe multilatérale

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009827

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dernière exigence et tente de négocier une solution semblable à celle obtenue l'an passé avec l'accord sur le transport des marchandises.

Pour répondre aux risques terroristes et s'aligner sur les normes de sécurité américaines, l'Union impose une <u>consignation</u> <u>de 24 heures</u> ⁶ pour les marchandises franchissant ses frontières extérieures. Vu sa situation géographique et l'intensité de ses échanges avec l'Europe, la Suisse a obtenu d'être libérée de cette contrainte.

L'accord est évolutif, mais la non-reprise d'une nouvelle norme n'entraîne pas l'annulation automatique de l'ensemble dudit accord. Des mesures compensatoires et le recours à un Tribunal arbitral devraient permettre de régler un litige éventuel. L'Europe a fait preuve de souplesse dans ses

principes car l'accord sur les 24 heures est clairement dans l'intérêt des deux parties. Les attentes aux frontières étaient un handicap pour le transit de toutes les entreprises, qu'elles soient suisses ou européennes.

Mais lorsque les intérêts ne seront pas réciproques, Bruxelles sera d'une grande fermeté face aux «amis suisses».

Pour un fonds d'investissement de l'Europe multilatérale

André Gavillet • 2 juin 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/13499

Pratiquer une politique de rigueur budgétaire n'empêche pas d'investir et la Suisse pourrait contribuer à cette démonstration

Les marchés ont d'abord délivré des bulletins pessimistes sur l'état de santé de l'Europe.
Risque d'infarctus, de faillite, d'incapacité de paiement – le mal parti de Grèce étant systémique, contagieux, transmis par un euro affaibli. Devant le danger, la solidarité engagea chaque pays rattaché à l'euro à participer à une caution mutuelle se chiffrant à plusieurs centaines de milliards. Le résultat fut atteint.
La bourse salua le succès par des hausses record.

Cette réussite à peine enregistrée, une semaine plus tard les gouvernements découvrirent, comme si c'était une surprise, le poids de la dette. Partout et simultanément furent décidées de sévères restrictions budgétaires touchant les salaires, les rentes sociales. Elles sont d'une telle rigueur que toute relance, toute sortie de crise semble menacée. La bourse en prit conscience et rechuta aussi brusquement qu'elle était montée.

Simultanément

Ces variations d'une telle amplitude n'ont pas d'explications, car ne sont pas révélées des données franchement nouvelles. Sauf que le yoyo permet dans le court terme de réaliser des prises de bénéfices. La question de fond qui, sous l'agitation des agioteurs, est réellement posée est de savoir si l'on peut, sans contradiction, mener simultanément une politique de relance et d'économies budgétaires.

La réponse est d'usage courant. Elle consiste à distinguer les dépenses ordinaires de fonctionnement et les investissements, financés par l'emprunt et amortis selon un rythme décidé, en général, en fonction de l'obsolescence de l'investissement.

Encore faut-il pouvoir emprunter! Pas facile quand est mise en doute la capacité de rembourser la dette ancienne accumulée. Certes l'Union européenne a créé des outils de financement, tels la Banque européenne d'investissement et le Fonds européen d'investissement, mais eux aussi obéissent aux règles communes de la prudence des prêteurs.

Multilatéral

Dans cette conjoncture, la Suisse aurait un rôle à jouer, outre le soutien à l'euro, indispensable pour notre économie et coûteux, que pratique la Banque nationale suisse. Il ne faut pas oublier que si nous étions membre de l'Union, nous aurions à payer comme contributeur une participation de deux à trois milliards. Dès lors, nous pouvons, modestement en comparaison, participer à des projets de dimension européenne, par exemple dans la

recherche, les transports, les télécommunications.

Un fonds d'investissement suisse, qui serait le pendant du Fonds européen, contribuerait à la relance. Il pourrait aussi être placé sous la bannière de l'AELE, la Norvège notamment gère de considérables capitaux. Ce serait l'apport d'une Europe multilatérale, et plus modestement une contribution de la Suisse, place financière. Nous donnerions une autre image que celle de *«profiteurs»* du secret bancaire.

Afrique du Sud: pourquoi tant de pauvreté et de violence?

Charlotte Robert • 7 juin 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/13746

Ce qu'il ne faut pas oublier en arrière-plan du Mondial

Quand on voit des enfants vêtus de jeans et de baskets, on pense qu'ils sont certainement mieux lotis que d'autres enfants en haillons et à pieds nus. Rien n'est plus hâtif comme jugement.

Indépendamment du fait que le climat de l'Afrique du Sud n'est pas celui du Congo, qu'il y fait froid et qu'il neige à Johannesburg, ce pays vient de très loin et a beaucoup de retard. En effet, en 1994, à la fin de l'apartheid, les indicateurs sociaux – nombre de personnes sachant lire, nombre d'habitants par médecin, etc. - étaient, pour la population noire, les plus mauvais de tout le continent, même plus mauvais qu'en Angola qui sortait de 20 ans de guerre civile. Et je parle des chiffres fournis par le gouvernement blanc lui-même. Les dépenses d'éducation et de santé se concentraient dans les zones blanches et les Bantoustans, ces faux «Etats» où les Noirs étaient obligés d'habiter, ne recevaient presque rien.

Le pays a donc un effort gigantesque à fournir, plus grand qu'aucun autre pays africain à son indépendance. A l'heure actuelle, l'Afrique du Sud est 129e selon l'indice de développement humain des Nations Unies.

Il faut également rappeler que deux négociations parallèles ont mené à la fin de l'apartheid et à la démocratie: l'une politique et l'autre économique. Sur le plan politique, l'ANC – l'African National Congress – a obtenu tout ce qu'il voulait. Par contre, sur le plan économique, il a dû céder et n'a pas vu les enjeux. Les Blancs ont obtenu tout ce qu'il fallait pour que leur domination économique perdure.

La minorité blanche a obtenu le ministère des finances et la présidence de la banque centrale, en même temps que celle-ci devenait une entité indépendante du gouvernement. Les fonctionnaires blancs ont eu le choix entre rester à leur poste ou prendre une retraite dorée. La propriété privée était déclarée intouchable et bloquait ainsi la redistribution des terres et toute

nationalisation. Même la Commission Justice et Réconciliation n'a pas touché à l'exploitation économique.

C'est aussi le souci d'être un bon élève qui a perdu le gouvernement de Mandela. Il a voulu respecter la «sale dette» et paie près de 5 milliards de dollars par an d'intérêt. Il a été forcé d'accepter le diktat du Fonds monétaire international et, en entrant à l'OMC, l'ouverture du commerce aux importations du monde entier, ruinant ainsi beaucoup d'entreprises et augmentant le chômage.

Dans un monde globalisé, ce sont les marchés financiers qui commandent. Dès que Mandela prononçait le mot *«justice»*, la bourse baissait de quelques points et la monnaie nationale chutait, entraînant plusieurs dévaluations. Sous la houlette de Thabo Mbeki, l'Afrique du Sud est devenue ultra-libérale dans l'espoir de plaire aux investisseurs: flexibilisation du marché du travail, libéralisation accrue du commerce des marchandises et des flux de